

Réf: Dossier N° : 80150

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EFAT IMMOBILIER »

Siège social : ANYAMA - ANYAMA SEMINAIRE, 28 BP 1899 ABIDJAN
28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 17 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EFAT IMMOBILIER » .

Objet: le lotissement de toutes parcelles de terrain, l'exécution de tous travaux de terrassement, l'abornement, l'ouverture des voies. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ANYAMA - ANYAMA SEMINAIRE, 28 BP 1899 ABIDJAN
28

GERANT: Monsieur KOBENAN KOUAKOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-03244 du 17/02/2020 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02710 du 17/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI

